

Statistiques 2017-2018

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS)

Situations d'agression à caractère sexuel

La majorité (65,3%) des femmes et des filles qui sont venues chercher du soutien dans les CALACS cette année ont été agressées avant l'âge de 18 ans. En effet, 33,8% des survivantes ont subi une agression à caractère sexuel avant l'âge de 11 ans alors que plus du quart (31,5%) ont été agressées entre 12 et 17 ans. Par ailleurs, 14,8% des femmes et des filles qui ont effectué une demande d'aide dans un CALACS ont été agressées entre 18 et 23 ans et près de 20% ont subi une agression après l'âge de 24 ans.

Plus de 90% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS connaissaient la personne qui les a agressées. En effet, plus de 19% des survivantes ont subi une agression de la part d'un-e partenaire intime alors que 24,3% ont été agressées par un-e membre de leur famille immédiate et 13,7% par un-e membre de leur famille élargie ou par un parent d'accueil – ce qui signifie que plus de 38% des survivantes rencontrées dans les CALACS ont vécu une situation d'inceste. Près de 27% des femmes et des filles ont été agressées par une autre personne de leur entourage. Par ailleurs, 81% des agressions subies ont eu lieu dans un domicile privé. Nous avons également pu constater que 17% des agressions sexuelles ont été commises dans un contexte d'intoxication volontaire ou involontaire.

Dans 97% des situations recensées dans les CALACS cette année, la personne qui avait commis l'agression était de sexe masculin et dans 20% des cas, l'agresseur était mineur. D'autre part, près de 37,6% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS avaient subi au moins deux situations d'agression. De plus, près de la moitié (48,9%) des survivantes révèlent avoir subi plus d'un épisode de la même situation d'agression.

Cheminement des survivantes

Avant d'avoir recours aux services des CALACS, 92% des survivantes avaient déjà dévoilé la ou les agression(s) subie(s) à un-e membre de la famille (60,9%), à un-e professionnel-les du domaine psychosocial (35,7%) ou de la santé (15,1%), à un-e ami-e (31,4%) ou un-e conjoint-e (18,3%) et/ou à toute autre personne. Près de 62% d'entre elles avaient attendu moins d'un an avant d'en parler. Toutefois, une faible proportion de survivantes (31,6%) ont indiqué que leur premier dévoilement avait été aidant. Cette information pourrait expliquer que 37% des femmes et des filles ont attendu plus de 11 ans avant d'aller chercher de l'aide dans un CALACS. En effet, 12% des survivantes ont attendu entre 11 et 20 ans et près du quart (25%) ont attendu plus de 21 ans. Par

ailleurs, près de 37% des survivantes qui ont demandé du soutien au CALACS de leur région l'ont fait moins d'un an après avoir subi une ou des agressions à caractère sexuel, ce qui représente une légère hausse comparativement aux années précédentes.

D'autre part, plus de 21% des survivantes rencontrées dans les CALACS cette année étaient âgées entre 12 et 18 ans, près de 31% étaient âgées entre 18 et 30 ans, près de 17% entre 30 et 45 ans, près de 25% entre 45 et 60 ans et près de 6% avaient 60 ans ou plus.

Par ailleurs, plus de la moitié (62,6%) des survivantes avaient déjà entamé une démarche psychosociale et plus de 16% avaient passé un examen médical en lien avec l'agression subie avant d'effectuer une demande d'aide auprès d'un CALACS. Également, près de 39% des femmes et des filles rencontrées avaient amorcé des procédures légales au criminel et près de 15% avaient rempli une demande d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC).

Services d'aide directe

Les CALACS offrent du soutien aux survivantes d'agression à caractère sexuel par l'entremise de suivis individuels ou de groupe ou en les accompagnant dans diverses démarches. Les rencontres en individuel représentent 84% des heures d'intervention alors que les rencontres de groupe équivalent à 16%. Le total des heures d'intervention s'élève à plus de 16 304 heures, sans compter les 994 accompagnements effectués pour des démarches médicales ou judiciaires ou encore pour remplir une demande IVAC. Toutes les demandes sont traitées en urgence, mais malheureusement, en raison d'un manque de ressources dans certains CALACS, quelques suivis n'ont pu être entrepris immédiatement et donc, certaines femmes ont dû attendre avant d'entamer un suivi individuel ou de groupe.

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017, les 26 CALACS membres du RQCALACS ont enregistré plus de 2 288 nouvelles demandes d'aide, ce qui signifie que près de 420 femmes de plus que l'an dernier ont fait appel à leurs services. Les demandes se sont réparties de manière relativement égale dans l'année, mais on peut constater qu'un plus grand nombre d'appels a été enregistré au mois de mars (10,2%), d'octobre (11,2%) et de novembre (10%).

Parmi ces demandes d'aide, plusieurs provenaient de femmes marginalisées. Nous avons répondu, cette année, à 109 survivantes immigrantes ou réfugiées, 152 femmes ou filles racisées, 66 Autochtones, Inuit ou Métisses, 180 femmes ou filles de la diversité sexuelle et 127 personnes vivant avec une limitation fonctionnelle. Il est possible que certaines survivantes rencontrées n'aient pas voulu s'identifier à l'une ou l'autre de ces catégories ou qu'elles se soient retrouvées dans plusieurs de celles-ci.

Prévention et sensibilisation

Dans le cadre des activités de prévention et de sensibilisation, les CALACS ont rencontré 39 135 élèves du secondaire. Au total, cela se traduit par 1 552 activités. Les CALACS ont aussi rejoint 6 673 étudiants-es du collégial et 5 052 étudiants-es universitaires. Avec 1 112 personnes atteintes dans le milieu de l'éducation aux adultes, 526 élèves d'écoles professionnelles et 657 membres du personnel scolaire dans les écoles du Québec, ce sont plus de 53 200 personnes du milieu de l'éducation que les CALACS ont atteintes, cette année, grâce à leurs activités de prévention et de sensibilisation.

Les CALACS rejoignent également les groupes communautaires. Cette année, ce sont plus de 144 ateliers de prévention et de sensibilisation, 14 kiosques et 5 autres activités de sensibilisation qui ont été réalisées, atteignant un total de 3 159 personnes du milieu communautaire. Par ailleurs, le nombre de rencontres avec des intervenants-es des milieux institutionnels, tels que les travailleurs-ses sociaux-les, le personnel médical et les services policiers et judiciaires s'élève à 58, touchant un total de 1 087 personnes. Les CALACS ont réalisé 43 activités ou kiosques de sensibilisation qui étaient ouverts au grand public, rejoignant 9 817 personnes, puis ils ont offert des ateliers de formation à près de 100 militantes impliquées dans les centres.

Tous milieux confondus, les CALACS ont rejoint, au cours de la dernière année, plus de 68 263 personnes dans le cadre de leurs activités de prévention et de sensibilisation.

Mobilisation

En plus de l'aide directe et de la sensibilisation et prévention, les intervenantes des CALACS ont été très impliquées dans le volet lutte et défense de droits, notamment au moyen de la présence médiatique et sur les réseaux sociaux : 335 entrevues ont été accordées aux médias cette année, plus d'une trentaine de lettres ouvertes ont été diffusées et les pages Facebook des CALACS rejoignent plus de 12 330 personnes.

Les centres se sont montrés très actifs dans leur communauté en mettant en œuvre 20 activités de mobilisation et en participant à 124 activités organisées par des groupes de femmes, le mouvement d'action communautaire autonome ou d'autres groupes de défense de droit.